



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Date de convocation : le 26 mars 2025

Date d'affichage/publication : le 26 mars 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de membres présents : 29

Absent : 0

**Présents** - Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire ; Monsieur Christophe HANCQ, Madame Agnès LE LANNIC, Monsieur Konrad WALLERAND, Madame Zohra EL BASRI, Monsieur François MORTIER, Madame Nathalie PASTORE-TOP, Monsieur Thierry LEMANT, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Philippe DE BRUILLE adjoints au maire ; Madame Irène FERENC, Monsieur Jean-Claude GAVRAIN, Madame Pascale DE METS, Madame Manuella DE FREITAS, Madame Marie-Christine PROKOPOWICZ, Madame Valérie SELOSSE, Madame Técla MENAGER, Monsieur Nicolas LEDRUE, Monsieur François DESBOUVRIES, Monsieur Gilbert AMBLOT, Monsieur Francis PILLOIS, Monsieur Amaury METGY, Madame Maryse LEGROS, Monsieur Gaëtan JEANNE, Monsieur Francis MENAGER, Madame Mélanie VANHOVE, Monsieur Francis LANDREZ, Monsieur Frédéric PAUWELS, Monsieur Michel BLONDEEL conseillers municipaux.

**Absents ayant donné pouvoir** : Monsieur Marco GIGANTE, Madame Julie QUEVA, Madame Séverine RASSON, Madame Claude PRINCE.

**Secrétaire de séance** : Monsieur METGY Amaury

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

\* \* \*



## Finances

### Décisions budgétaires

#### Divers (7.1)

### APPROBATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le CFU vise à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux.

En mettant davantage en exergue les données comptables en complément des données budgétaires, il permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes sur les finances locales.

Le 1<sup>er</sup> adjoint, président de la séance, présente au Conseil Municipal, le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice 2024 repris dans le CFU :

Le compte financier unique 2024 de la Ville a été arrêté à la somme de 17 647 740,29 € en recettes et 16 895 445,97 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à payer et à réaliser en investissement. Il peut être résumé comme suit :

#### \* SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Déficit 2023 :	419 071,57 €
- Titres émis 2024 :	1 955 950,32 €
- Mandats émis 2024 :	2 809 134,76 €
<b>Déficit d'investissement cumulé fin 2024 :</b>	<b>1 272 256,01 €</b>
- Restes à réaliser dépenses	262 168,02 €
- Restes à réaliser recettes :	314 028,69 €
<b>Solde</b>	<b>51 860,67 €</b>

**Déficit d'investissement cumulé 2024 avec les restes à réaliser : 1 220 395,34 €**

#### \* SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Excédent 2023:	1 064 899,34 €
- Titres émis 2024 :	15 691 789,97 €
- Mandats émis 2024 :	14 086 311,21 €

**Excédent de fonctionnement cumulé fin 2024 : 2 670 378,10 €**

Soit un résultat déficitaire de 1 272 256,01 € en section d'investissement et un déficit de 1 220 395,34 € en incluant les restes à réaliser.

Soit un résultat excédentaire de 2 670 378,10 € en section de fonctionnement.

La somme disponible pour le budget primitif 2025 avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2024 et les reports de 2024 sur 2025 est donc de 1 449 982,76 €.

Le compte financier unique comprend également toutes les opérations constatées au titre de la gestion municipale pendant les exercices budgétaires passés.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2024 présente les principales masses suivantes :

L'actif net de la Ville s'élève au 31 décembre 2024 à 76,75 M€, financé à hauteur de 85% par des fonds propres.

L'actif net se décompose comme suit :

- 74,8 M€ d'actif immobilisé :
  - 6,2 M€ de terrains
  - 55,22 M€ de constructions
  - 9,9 M€ de réseaux et installations de voirie
  - 1,72 M€ d'immobilisations mises à disposition ou affectées
  - 0,72 M€ d'autres immobilisations corporelles (véhicules, matériels utilisés pour le fonctionnement des services, mobilier...)
  - 0,98 M€ d'immobilisations incorporelles (dont subventions d'investissements versées)
  - 0,06 M€ d'immobilisations financières
- 1,96 M€ d'actif circulant :
  - 0,14 M€ de créances (factures en attente de règlement)
  - 1,82 M€ de disponibilités

Cet actif net est financé comme suit :

- 65,35 M€ de fonds propres
- 10,9 M€ de dette bancaire
- 0,43 M€ de dette à court terme
- 0,08 M€ de provisions pour risques et charges

Il est donc proposé au conseil municipal, après en avoir délibéré,

- d'approuver le résultat de l'exercice 2024, tel qu'il ressort du compte financier unique 2024 de la commune.

Le Conseil,

Ouï cet exposé,

Adopte les conclusions du rapport,

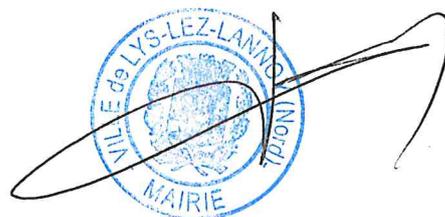
Par 31 voix pour et 2 non-votants (M le Maire étant sorti, avec un pouvoir)

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour Extrait Certifié Conforme

Christophe HANCQ

1<sup>er</sup> Adjoint





Le secrétaire de séance  
Amaury METGY

